

# Mise en ballot du carton

Après la réception du carton généré par les institutions, les commerces et les industries (ICI), la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre met en ballots le carton afin de le vendre par la suite.

## Étapes de mise en ballots du carton

Description des étapes	Description du service
<p>Disposition du carton à l'aire de réception et de mise en ballots du carton</p>	<p>Le carton est acheminé, par les deux équipes de la collecte de carton, à l'aire de réception et de mise en ballots du carton</p> 
<p>Mise en ballots du carton</p> <p><u>Tonnage du carton mis en ballots :</u> 530 tonnes métriques</p>	<p>La préposée prend le carton et en fait des ballots à l'aide de la presse à carton prévue à cette effet.</p> 

Description des étapes	Description du service
<p>Entreposage des ballots</p> <p><u>Vente des ballots de carton :</u> Vendu à Cascades</p>	<p>Une fois mis en ballots, ces derniers sont entreposés en attendant le transport vers le récupérateur.</p> 